

ÉNONCÉ DE LA VALEUR PATRIMONIALE

Le phare de Pointe-au-Père a été érigé en 1909 d'après les plans de William P. Anderson, ingénieur en chef au ministère de la Marine et des Pêcheries. Il a été cédé à Parcs Canada par le ministère des transports en 1976, et l'emplacement est aujourd'hui exploité, en vertu d'une entente conclue avec le Service des parcs, par une société historique locale appelée Corporation du musée de la mer. Voir le Rapport de bâtiment 90-11 du BEEFP.

Raison de la désignation

Le phare a été désigné monument "classé" en raison des faits historiques auxquels il est associé, de l'immense intérêt qu'il offre sur le plan architectural et de la valeur exceptionnelle qu'il présente par rapport aux éléments qui l'entourent.

Cet ouvrage, construit en 1909 sur l'emplacement de deux anciens phares, était l'élément le plus important d'un programme de modernisation entrepris en 1903 dans quatorze stations de phare semées le long du Saint-Laurent, entre le détroit de Belle-Isle et Pointe-au-Père. Le programme visait à améliorer la navigation sur le fleuve pour faire face, en ce début de XXe siècle, aux exigences croissantes du commerce. L'endroit avait également acquis de l'importance, au cours du XIXe siècle, comme domicile des pilotes chargés de la manoeuvre des navires sur le fleuve. C'était, en effet, en raison de sa position avantageuse, le lieu de transbordement par excellence pour les échanges de personnel. Cette fonction a amené les autorités à apporter de nouveaux perfectionnements aux aides à la navigation durant la période de modernisation, par exemple le quai construit en 1902 et la station Marconi édifée en 1909.

Le phare est une des cinq tours en béton armé de forme octogonale et à arc-boutants à subsister parmi toutes celles qui ont été construites par le ministère de la Marine et des Pêcheries. L'utilisation de béton dans la construction des phares précède de trois ans seulement l'édification du phare de Pointe-au-Père; dans leur effort de modernisation, les concepteurs souhaitaient, en employant ce matériau, que leurs constructions soient durables et exigent peu d'entretien. Or ce genre de construction n'en était encore qu'à un stade expérimental très précoce, et, en 1978, on a constaté que l'ossature primitive s'était gravement détériorée. Au cours des travaux de restauration entrepris en 1980, on a pris soin de conserver la forme, les matériaux et les détails de construction des éléments primitifs.

Bien que la plupart des bâtiments qui se trouvaient là au moment de l'érection du phare aient été remplacés par des ouvrages de construction plus récente, il demeure évident qu'il s'agit d'une station de phare. La tour elle-même marque le caractère de

.../2

l'endroit, et elle est considérée à la fois comme un point de repère d'un intérêt exceptionnel et comme un symbole de l'importance des lieux, dans l'histoire du Canada, pour la navigation fluviale. C'est un fait qui a été reconnu par la Commission des lieux et monuments historiques du Canada, qui a désigné le phare lieu historique national en 1976.

Éléments caractéristiques

L'intérêt du phare, sur le plan architectural, réside principalement dans l'unité esthétique et fonctionnelle de la tour en béton armé et de ses éléments constitutifs. La tour octogonale est renforcée par huit arc-boulants en béton, qui supportent la structure à chacun des trois niveaux principaux. La tour est coiffée d'une passerelle circulaire en béton, qui supporte un fanal en acier entouré de panneaux vitrés et surmonté d'une coupole et d'une girouette en acier. Un escalier intérieur en colimaçon donne accès à chacun des niveaux ainsi qu'au fanal; il importe, si l'on voulait un jour effectuer des transformations d'ordre fonctionnel, qu'on ne modifie ni la structure de l'escalier ni la place qu'il occupe dans l'espace. L'entrée du phare, assimilable à celle d'une maison ordinaire, et les fenêtres, disposées à chaque niveau selon un agencement régulier, ajoutent encore à la valeur de l'ouvrage, il faudra donc veiller à ce qu'elles soient soigneusement entretenues dans l'avenir. Le dispositif de rotation et de signalisation du fanal est toujours là, et il importe qu'il demeure en place même si des travaux étaient un jour envisagés.

Les perfectionnements techniques qui ont marqué l'évolution des phares ont amené certaines transformations sur les lieux, et il faudra faire l'impossible pour que la cohésion actuelle demeure, que toutes les parties constituantes soient conservées et que le phare continue de remplir ce rôle de premier plan qu'il a toujours eu dans la définition des liens visuels et du plan d'utilisation des lieux.

1992.06.26